

Objet : Création d'une exposition sur les rites religieux chez les Voconces - Partenariat avec les musées Drômois et Hauts-Alpins – plan de financement prévisionnel.

Le Président expose :

Depuis 2011, le Parc naturel régional des Baronnies provençales a accompagné les travaux d'un « programme Collectif de Recherche » consacré aux peuplades gauloises, qui occupaient notamment le territoire du Parc naturel régional des Baronnies provençales, à commencer par les Voconces. Une série d'études ou la numérisation d'objets archéologiques provenant du territoire des Baronnies provençales ont pu être ainsi accompagnées. La thématique des sanctuaires et des rites religieux a été retenue. En association avec le Musée départemental de Gap, il est enfin prévu de réaliser une maquette du site de La Bâtie-Montsaléon.

Cette action s'inscrit ainsi dans les objectifs de la charte présentés à la mesure 1-4-3 (partager la connaissance des patrimoines immatériels culturels associés aux usages du territoire) qui prévoit notamment le soutien à des Programmes collectifs de recherche dans le domaine de l'archéologie, ainsi que l'accompagnement de structures muséographiques.

A l'issue de ce PCR, une exposition consacrée aux rites religieux chez les Voconces et leurs voisins doit être présentée à partir du printemps 2015. La coordination scientifique et financière est conduite par le Musée d'archéologie tricastine de Saint-Paul-Trois-Châteaux, en lien avec les responsables du PCR. Un catalogue d'exposition aux Editions Errance et un numéro de la revue *Archéologia* doivent être réalisés en lien avec l'exposition et les travaux du PCR.

L'exposition sera présentée conjointement dans plusieurs lieux du sud de la Drôme en 2015 (Saint-Paul-Trois-Châteaux, Nyons, Le Pègue) avant de l'être à Barcelonnette, Gap, Apt, Vaison-la-Romaine ou Marseille. Elle est constituée de 9 panneaux communs. Chaque musée, qui présentera l'exposition, aura aussi la charge de la réalisation de panneaux spécifiques (liés aux objets et aux sites présentés qui pourront être différents selon les musées).

Afin que cette exposition puisse être conservée sur le territoire du Pnr, il apparaît opportun d'acquérir un jeu de panneaux et d'accompagner également la réalisation de panneaux complémentaires (mise en forme graphique, financement) qui seront présentés de façon plus spécifique au Musée d'archéologie et d'histoire de Nyons et des Baronnies, au cours de l'été 2015. Ces panneaux, qui resteraient propriété du Pnr, pourront ensuite être présentés dans d'autres musées du territoire ou à proximité (Gap, Vaison-la-Romaine) ou sur d'autres sites, comme à Lachau ou à La Bâtie-Montsaléon concernés par les enjeux évoqués dans cette exposition.

Par ailleurs, afin de proposer aux différents lieux d'exposition, des conditions de présentation optimum de certains objets, il apparaît opportun d'acquérir deux vitrines plates qui seront également mises à disposition des structures qui souhaiteront présenter l'exposition.

La mise à disposition des panneaux et des vitrines, appartenant au Parc naturel régional, sera régie par une convention de partenariat qui permettra ainsi d'illustrer le soutien apporté par le Pnr. Par ailleurs, en cas de besoin, les vitrines pourront aussi être utilisées pour d'autres expositions organisées par le Parc naturel régional.

Le financement prévisionnel de cette action est le suivant :

DEPENSES	MONTANT (en € TTC)	RECETTES	MONTANT (en € TTC)
■ Réalisation d'un jeu de 9 panneaux de l'exposition consacrée au sens des rites chez les Voconces et leurs voisins	1 500 €	Région Rhône-Alpes	4 000 €
■ Réalisation de panneaux consacrés aux thématiques spécifiques présentées à Nyons	1 500 €	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 000 €
■ Acquisition de deux vitrines plates	4 500 €	Autofinancement (SMBP)	1 500 €
TOTAL	7 500€	TOTAL	7 500 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau :

- **Approuve** la proposition du Président.
- **Décide** de soumettre le plan de financement sus-visé au prochain Comité Syndical
- **Autorise** le Président à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

Le Président
Hervé RASCLARD